



Débat d'orientations Budgétaires 2024

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER



1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

3. LE CONTEXTE INFLATIONNISTE

**4. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER :
POINTS CLÉS DE L'ANALYSE**

5. LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024

6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

7. BUDGETS ANNEXES

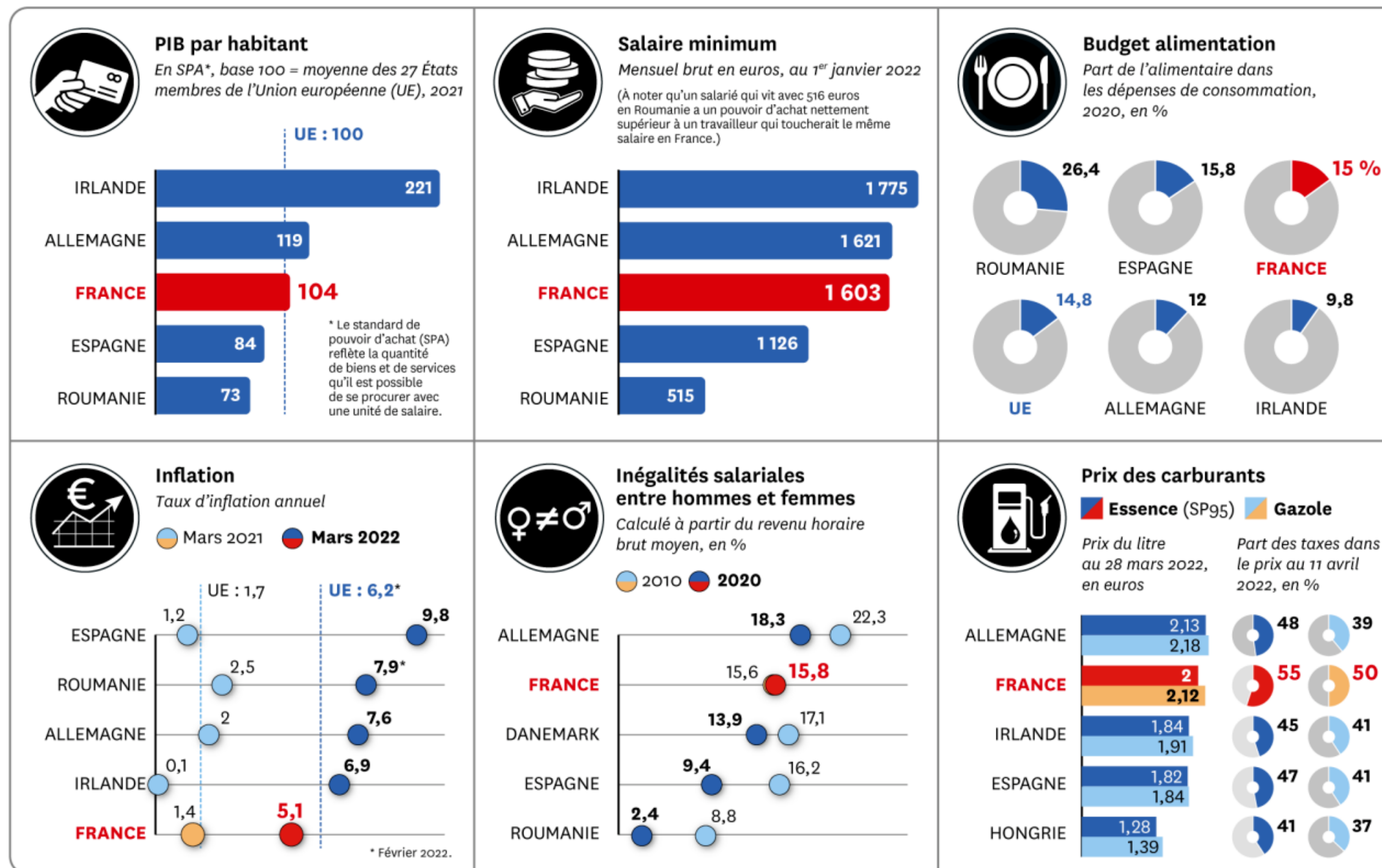


1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER



1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER – INTERNATIONAL

VU D'EUROPE, OÙ EN EST LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS ?



SOURCES : TOUTE L'EUROPE, EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE



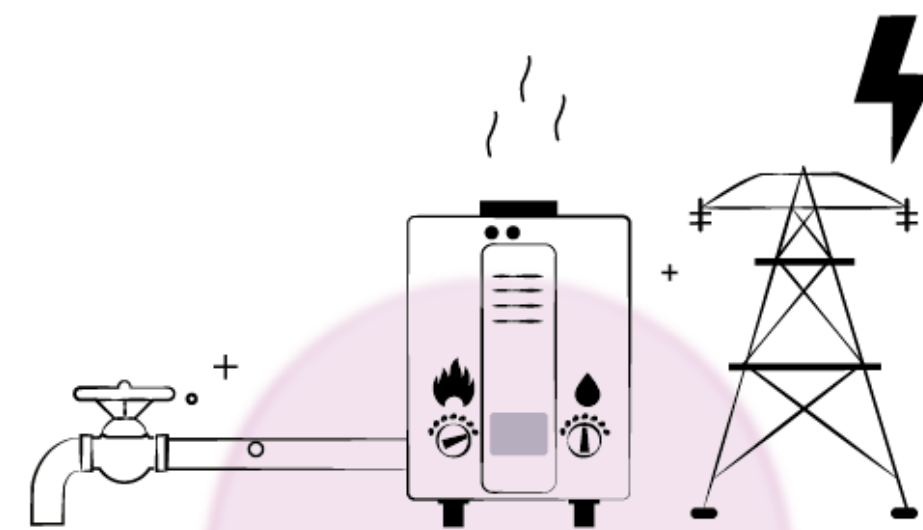
2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024



2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2024 prévoit 4 sources d'économies principales.

Les économies du budget 2024



10 milliards d'euros
Fin du bouclier tarifaire
sur le gaz et l'électricité

4,4 milliards d'euros
Recentrage
des dispositifs d'aides
aux entreprises
sur l'énergie



1 milliard d'euros
Politiques de l'emploi
(coûts des contrats
d'apprentissage,
emplois aidés...)



0,7 milliard d'euros
Réforme de
l'assurance-chômage



Infographie : *Le Monde*

Sources : ministère des finances ; Insee



2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2024 se fonde sur des hypothèses de stagnation du déficit public et de l'endettement, ainsi que sur une légère hausse de la croissance du PIB par rapport à 2023. Bercy table par ailleurs sur une baisse de l'inflation en 2024.

DÉFICIT PUBLIC

4,9% en 2023

4,4% en 2024

ENDETTEMENT

109,7% du PIB en 2023

109,7% du PIB en 2024

CROISSANCE

+ 1% en 2023

+ 1,4% en 2024

INFLATION

+ 4,9% en 2023

+ 2,6% en 2024



2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE CADRAGE ÉCONOMIQUE DU PLF 2024

« La croissance demeurerait solide en 2023 (+ 1,0 %) et l'activité accélérerait en 2024 (+ 1,4 %), sur fond de reflux de l'inflation »

Taux de variation en volume, sauf indications contraires	Exécution 2022	Prévision 2023	Prévision 2024
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL			
Taux de croissance du PIB aux États-Unis (en %)	2,1	2,1	0,8
Taux de croissance du PIB dans la zone euro (en %)	3,4	0,9	1,3
Prix à la consommation dans la zone euro (en %)	8,4	5,4	2,9
Prix du baril de Brent (en dollars)	101	82	86
Taux de change euro/dollar	1,10	1,10	1,10



2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

OBJECTIFS DU PLF 2024 ET SITUATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS :

Le PLF pour 2024 comporte quatre axes principaux :

- La lutte contre l'inflation
- La réduction du déficit public
- Des investissements dans le domaine de l'éducation
- Des investissements dans le domaine de la transition écologique.

Les finances des collectivités locales toujours à la peine :

- La Cour des comptes a publié le 24 octobre son second fascicule sur les finances publiques locales 2023.
- Globalement, l'autofinancement des collectivités devrait chuter de 9 % en 2023. En cause, l'inflation et la faible croissance économique, selon La Banque postale.



2. LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ LOCALE :

Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives

La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2024 sera égale à l'IPCH (l'indice des prix à la consommation harmonisé) constatée entre novembre 2022 et novembre 2023. Cette revalorisation sera d'environ 4 % compte-tenu de l'inflation.

L'effort de redressement des comptes publics

Le Gouvernement a engagé le 26 septembre 2022 la procédure concernant la Loi de Programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027. Le projet de LPFP actualisé prévoit ainsi de ramener le déficit public sous la barre des 3% du produit intérieur brut (PIB) d'ici quatre ans. Après une stabilisation à 4,8% en 2022 et 4,9% en 2023, le déficit public serait ramené à 4,4% en 2024, à 3,7% en 2025 puis 3,2% en 2026 pour atteindre 2,7% en 2027. Les collectivités seront mises à contribution.



3. LE CONTEXTE INFLATIONNISTE



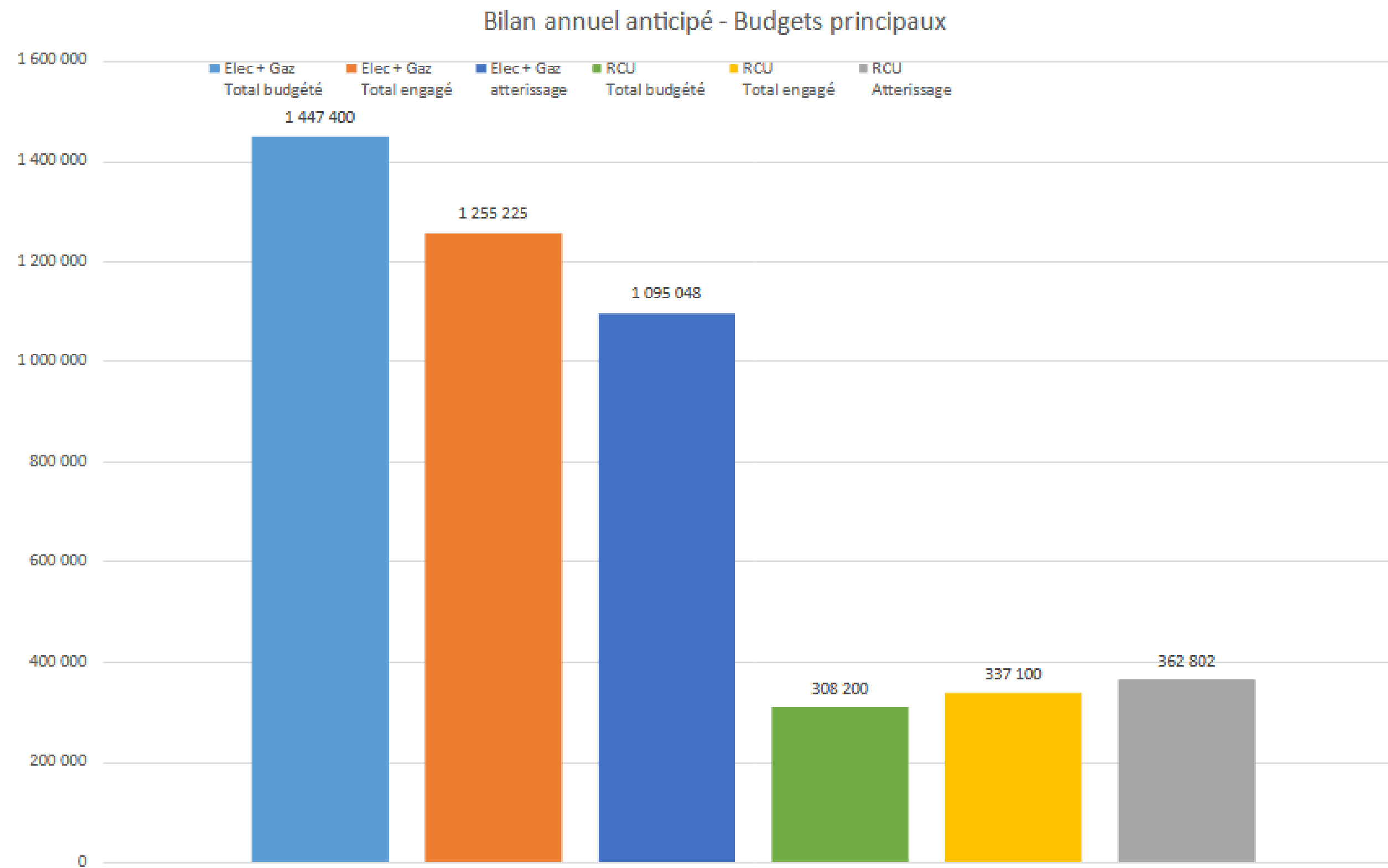
3. LE CONTEXTE INFLATIONNISTE - CRISE ÉNERGÉTIQUE

VARIATION DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ ENTRE 2022 ET 2023.

HTA	2022	2023	Augmentation
HTA Pointe	84,13€ HT/MWh	636,28€ HT/MWh	656,31%
HTA HP saison haute	69,44€ HT/MWh	515,30€ HT/MWh	642,08%
HTA HC saison haute	46,51€ HT/MWh	194,52€ HT/MWh	318,23%
HTA HP saison basse	47,53€ HT/MWh	234,43€ HT/MWh	393,23%
HTA HC saison basse	24,42€ HT/MWh	107,68€ HT/MWh	340,95%
BT > 36 kVA			
HP saison haute	69,08€ HT/MWh	575,15€ HT/MWh	732,59%
HC saison haute	47,26€ HT/MWh	242,98€ HT/MWh	414,13%
HP saison basse	44,16€ HT/MWh	270,63€ HT/MWh	512,84%
HC saison basse	25,96€ HT/MWh	160,68€ HT/MWh	518,95%
BT < 36 kVA			
Base	54,26€ HT/MWh	386,99€ HT/MWh	613,21%
HP Moyenne utilisation	58,32€ HT/MWh	379,50€ HT/MWh	550,72%
HC Moyenne utilisation	37,78€ HT/MWh	143,22€ HT/MWh	279,09%
Longue utilisation (éclairage public)	43,90€ HT/MWh	25,34€ HT/MWh	-42,28%



3. LE CONTEXTE INFLATIONNISTE - CRISE ÉNERGÉTIQUE



**UNE MAÎTRISE VERTUEUSE
DES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE 2023 PAR
DES INVESTISSEMENTS
CIBLÉS, UNE RÉDUCTION
ET EXTINCTION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.**



4. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER



4. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

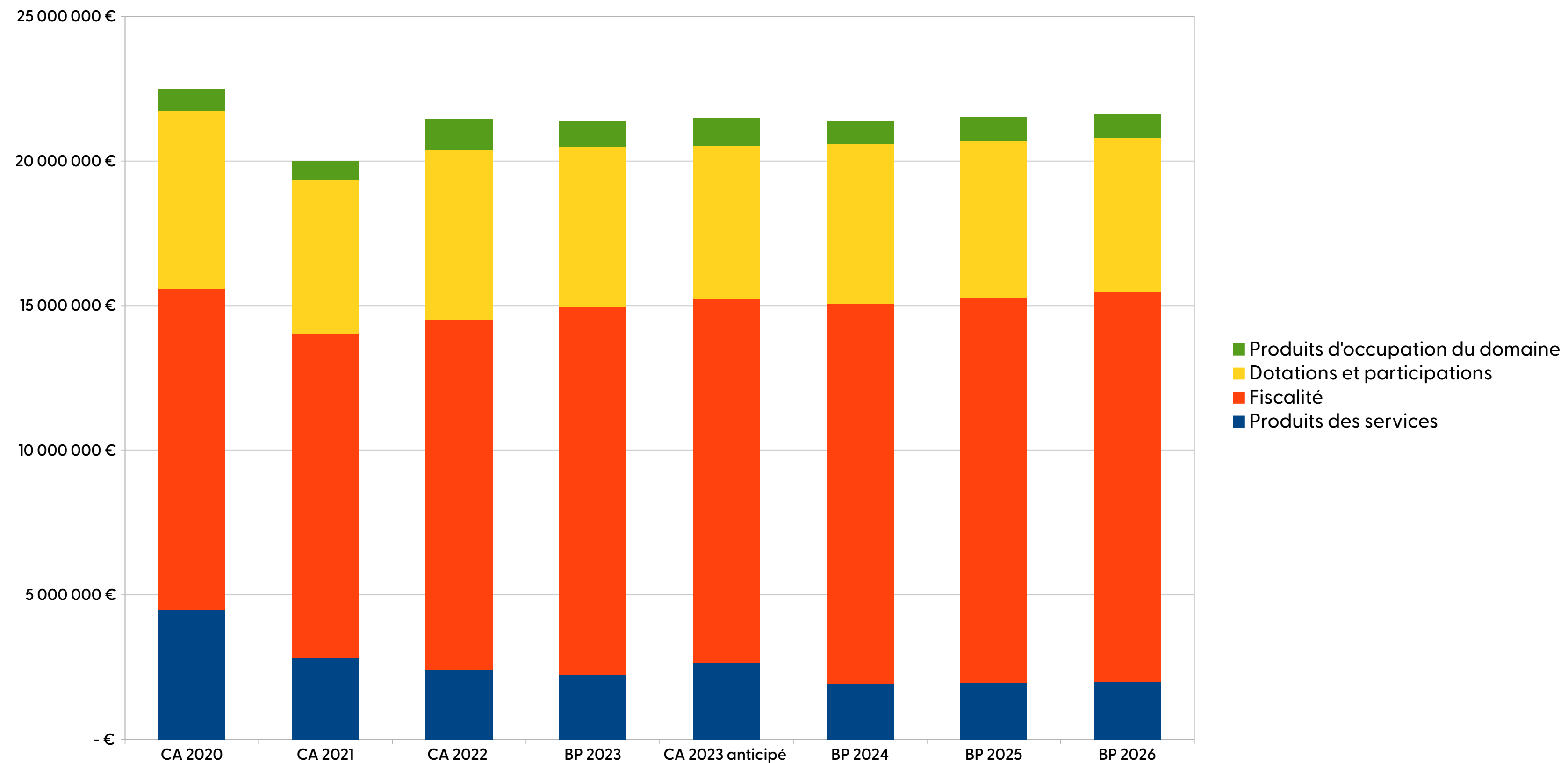
LES DÉCISIONS LOCALES IMPACTANT LE BUDGET

- La reprise des personnels de service et d'entretien travaillant dans les écoles
- Le travail sur la gestion et le budget du CCAS à la suite des recommandations émises par la Chambre Régionale des Comptes
- La renégociation de certains contrats dont les DSP du centre funéraire et du casino



4. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

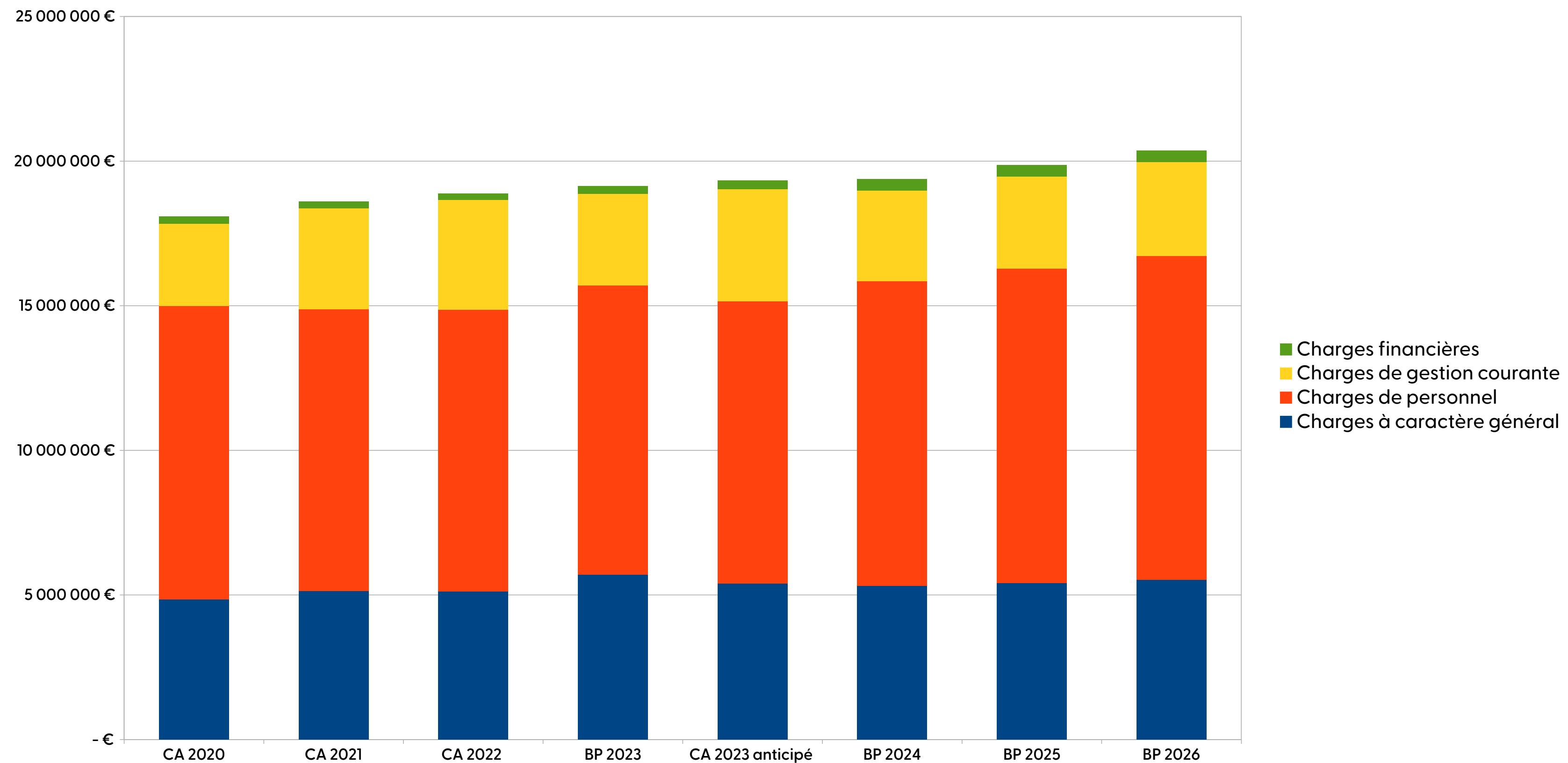
RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL - RECETTES PRINCIPALES





4. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

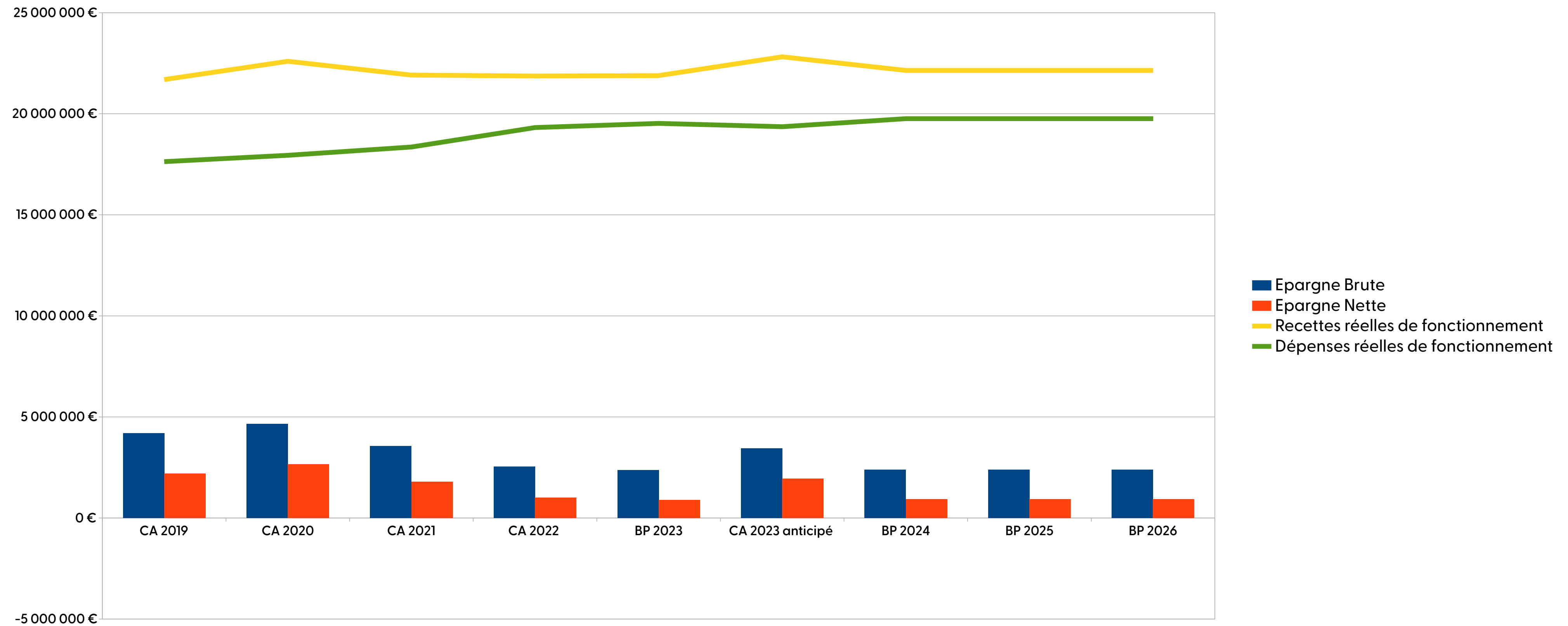
RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES PRINCIPALES





4. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

EVOLUTION DE L'ÉPARGNE BUDGET PRINCIPAL





5. LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024



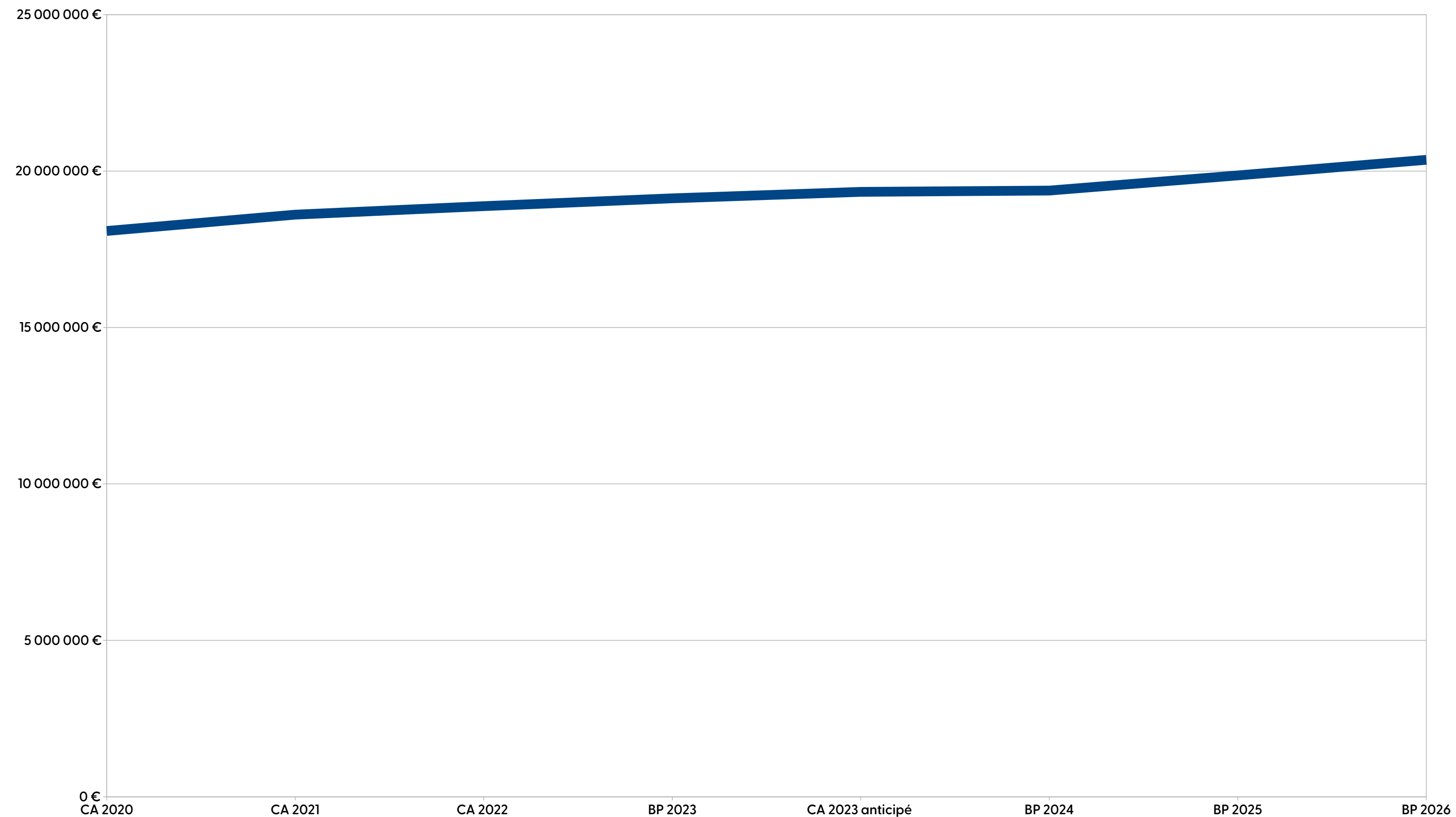
5. LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024 Équilibre général du Budget Prévisionnel 2024

FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement 19 770 245 € Dont charges à caractère général : 5 333 709 € Dont charges de personnel : 10 545 000 € Dont autres charges de gestion courante : 3 133 595 € Dont charges financières : 397 941 €	Recettes de fonctionnement 22 584 654 € Dont Impôts et taxes : 14 009 900 € Dont DGF : 4 812 000 € Dont produits des activités (70+75) : 2 744 530 €
	Transfert à la section d'investissement, dont amortissements 2 814 408 €	
INVESTISSEMENT	Remboursement du capital de la dette 1 464 408 €	Autofinancement 2 814 408 €
	Dépenses d'investissement nettes (dépenses - recettes) 3 850 000 €	Emprunt d'équilibre 2 500 000 €



5. LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024

Évolution des dépenses de fonctionnement – Budget principal





5. LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024

7 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Une ville en transition pour répondre aux enjeux de demain :

- Finaliser le projet du Pôle d'Echange Multimodale, rénové et végétalisé
- Sécuriser et aménager les voies communales et carrefours
- Moderniser l'éclairage public afin d'en réduire les coûts
- Végétaliser les espaces publics et cours d'école
- Lancer les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments municipaux

Une ville solidaire qui répond aux besoins de la population :

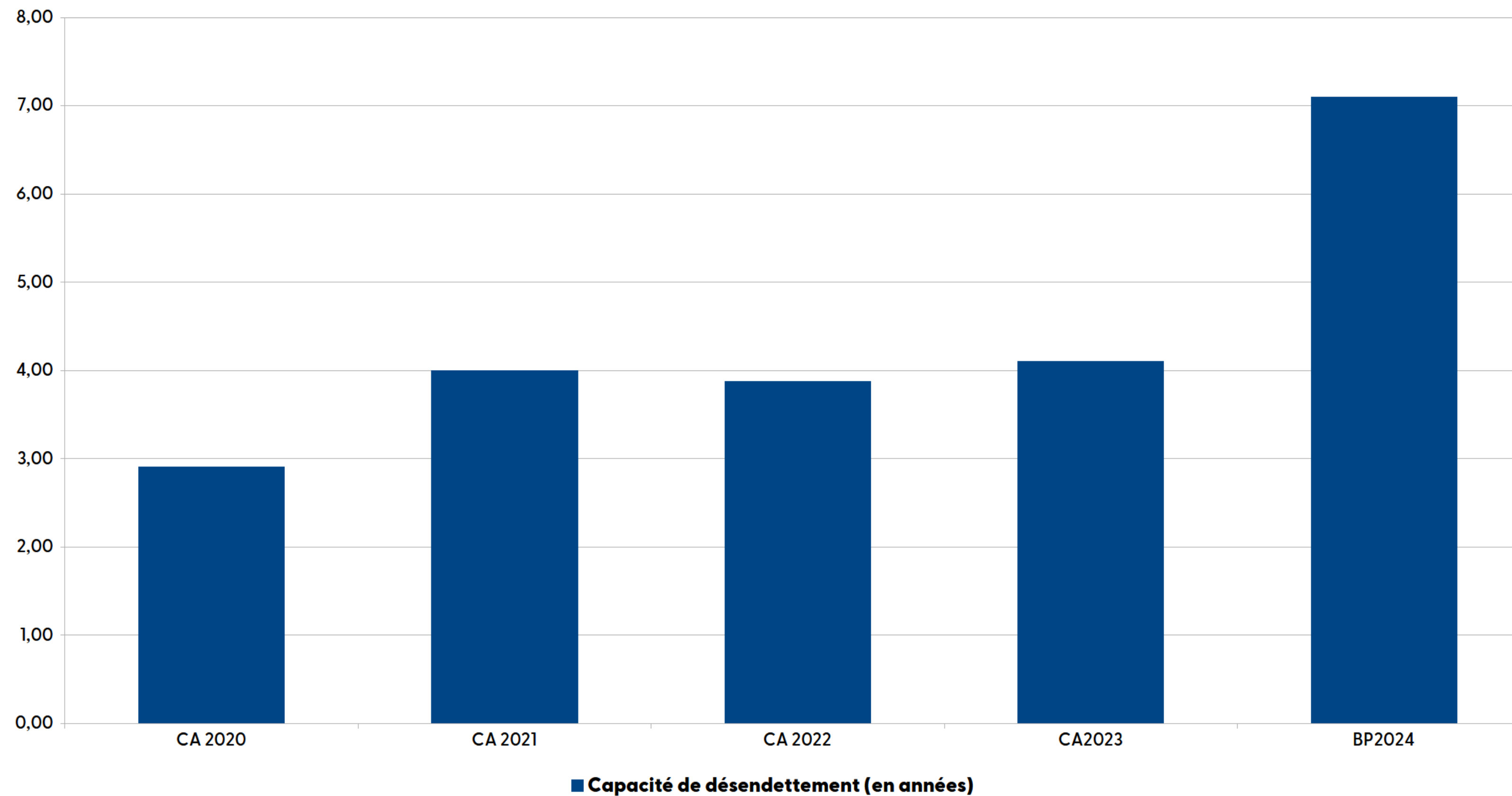
- Rénover les bâtiments publics accueillant nos enfants (Centre aéré de Montciel)
- Équiper la police municipale de locaux au plus près du public
- Améliorer l'accueil du public et des administrés

Une ville attractive qui rayonne au delà du Jura :

- Développer le sport et la pratique sportive (cité des sports)
- Aménager des espaces futurs de formation
- Réhabiliter des bâtiments désaffectés (ex-caserne des pompiers)
- Mener des travaux sur le patrimoine culturel communal



5. LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2024 Analyse de la dette – Budget principal





6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE



6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

CATÉGORIE ET STATUT DES AGENTS VILLE (AU 01/10/2023) :

Catégorie	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Catégorie A	11	11	22	9 %
Catégorie B	12	19	31	13 %
Catégorie C	97	84	181	77 %
Emploi hors catégorie	0	2	2	1 %
TOTAL	120	116	236	100 %

Statut	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Contractuels	38	32	70	30 %
Contrats aidés	0	0	0	0 %
Titulaires	82	82	164	69 %
Apprenti(e)s	0	2	2	1 %
TOTAL	120	116	236	100 %

Les effectifs de la Ville en 2023 sont en hausse par rapport à 2022 (+32%) suite au transfert des agents CCAS travaillant pour la ville et des agents des écoles d'ECLA à la Ville.

Désormais nos agents sont aux 2/3 titulaires.

10 Départs 2023
(3 cat. A, 2 cat. B et 5 cat. C)
2 créations de poste

3 agents
non remplacés

5 agents
remplacés
sur un poste
identique

2 modifications
de poste pour
s'adapter aux
besoins

PRÉVISIONS 2024 :

5 départs prévus
(2 cat. B et 3 cat. C)

1 création de poste

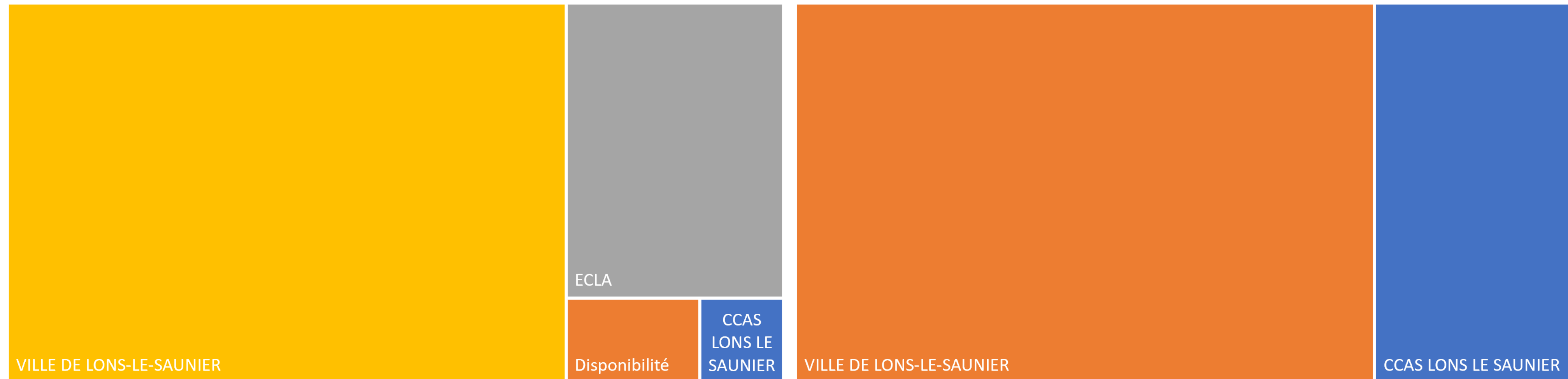


6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

UNE INTÉGRATION SIMPLIFIÉE ENTRE LES COLLECTIVITÉS : SITUATION EN 2020

Pour qui travaillent les agents de la ville ?

D'où viennent les agents travaillant pour la ville ?





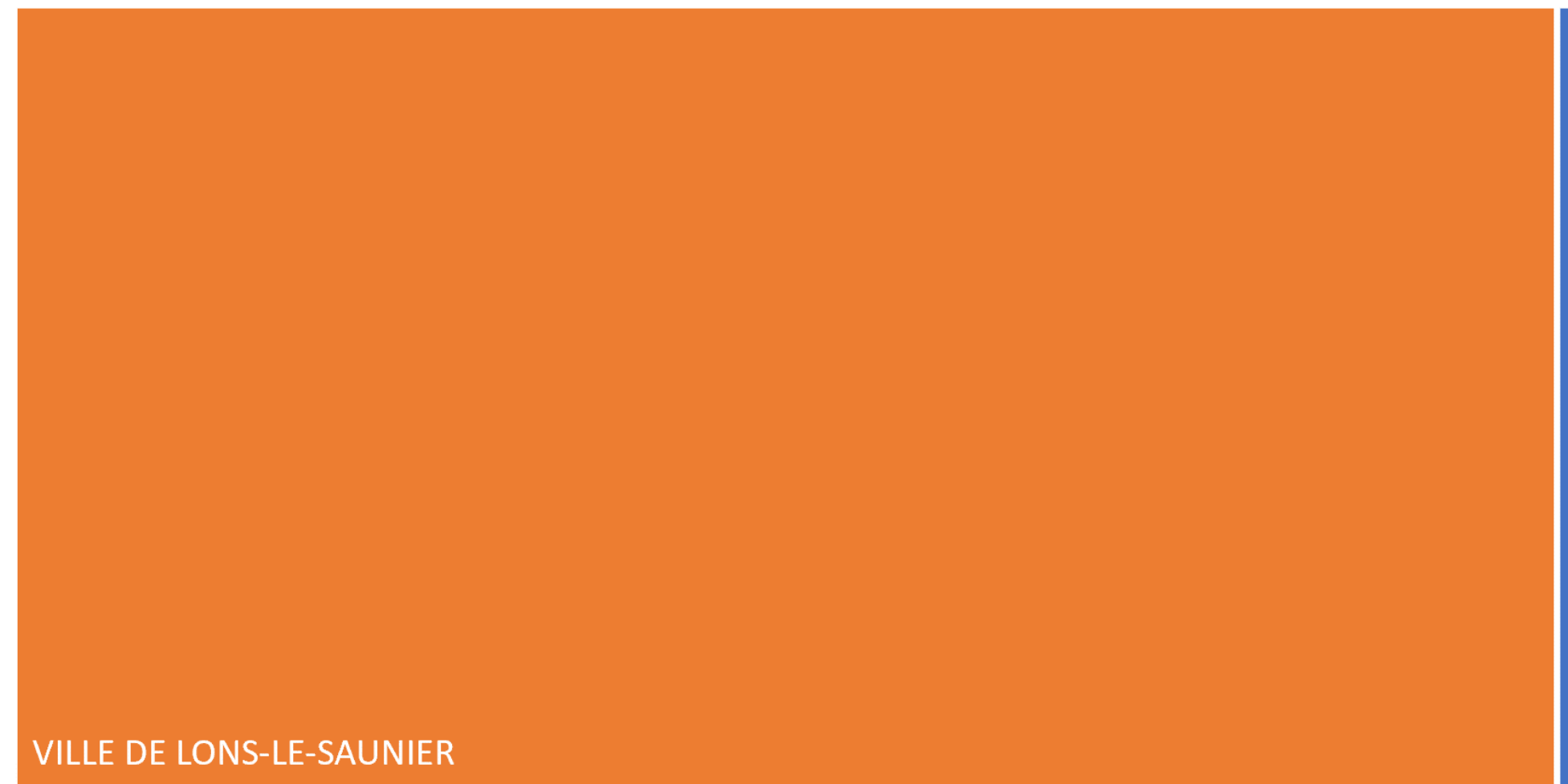
6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

UNE INTÉGRATION SIMPLIFIÉE ENTRE LES COLLECTIVITÉS : SITUATION EN 2023

Pour qui travaillent les agents de la ville ?



D'où viennent les agents travaillant pour la ville ?

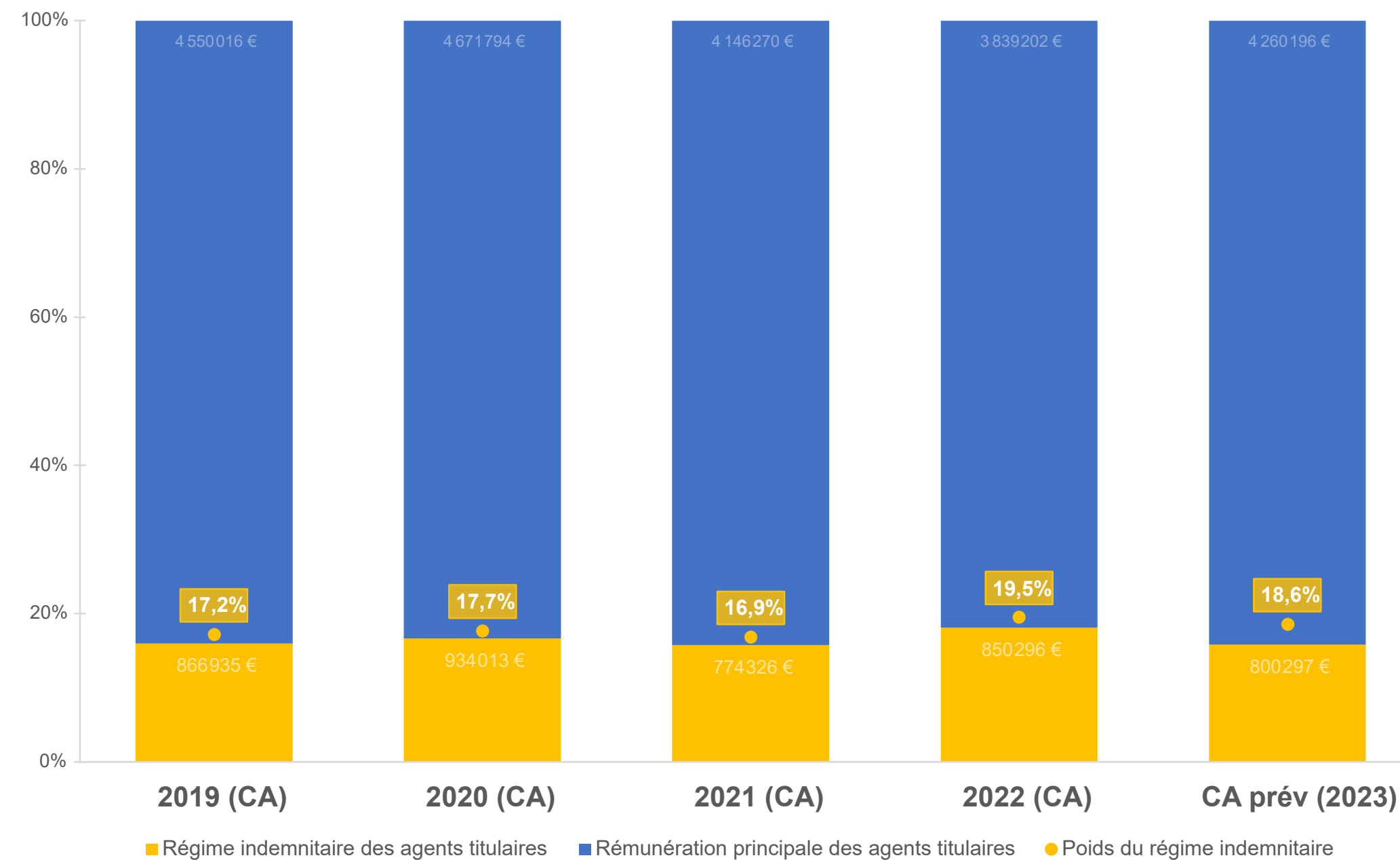




6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

POUR RESTER ATTRACTIF LES PRIMES PRENNENT TOUJOURS UNE PART GRANDISSANTE DANS LA RÉMUNÉRATION

Évolution de la part du régime indemnitaire dans la rémunération des agents titulaires

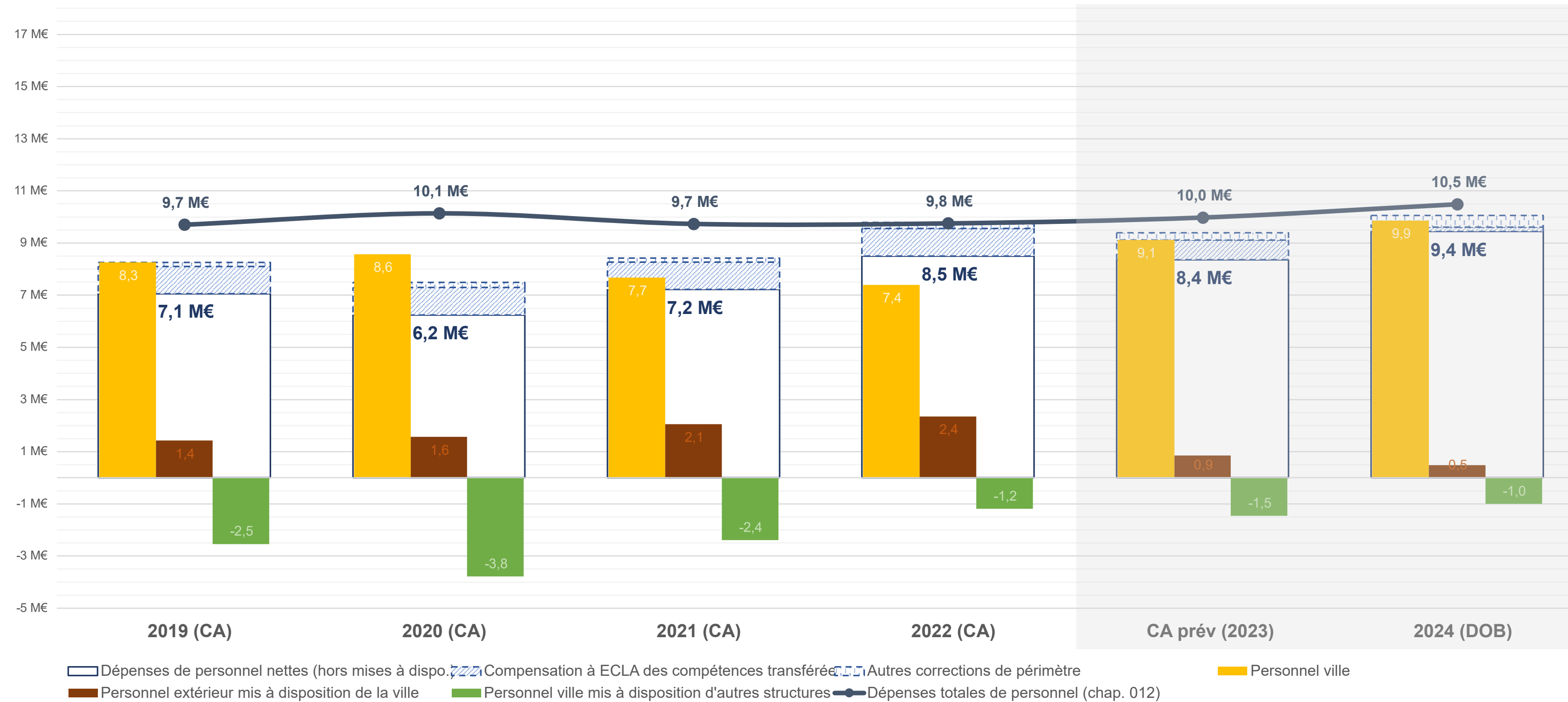


- Plusieurs avantages collectifs et en nature complètent également le dispositif
- Caisse d'Action Sociale (120k€)
- Chèques vacances (20k€)
- Participation à la prévoyance (2022 : 15k€ - 2023 arrêté au 31/10/23 : 14,4k€)
- Le temps de travail des agents a été harmonisé
- Un règlement du temps de travail commun avec le CCAS et ECLA portant le volume horaire annuel à 1607h avec 3 quotités hebdomadaires de travail (35h, 37h, 39h) et la mise en œuvre d'un forfait pour certains cadres
- Déploiement d'un logiciel de gestion du temps de travail avec ou sans badgeuse, pour la planification et la gestion des absences



6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

Évolution des dépenses de personnel

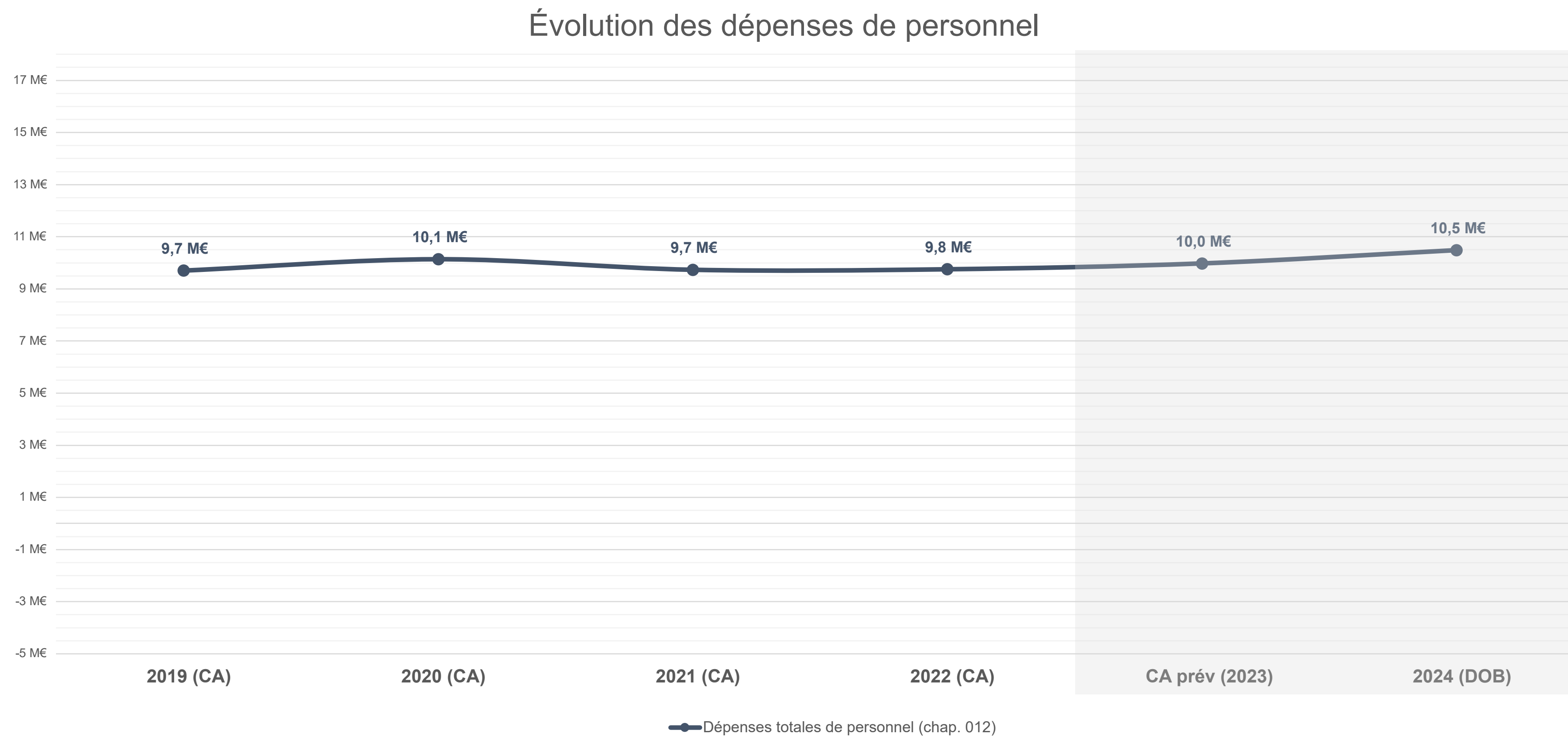


POUR 2024 :

- Hypothèse de hausse de 3,5%
- Année pleine pour :
 - » revalorisations d'indice
 - » transfert de la compétence scolaire depuis ECLA
 - » fin de mise à disposition de personnel à la Maison commune
- Intégration des œuvres sociales dans le budget personnel
- Les refacturations à ECLA restent désormais contenues aux seuls services supports



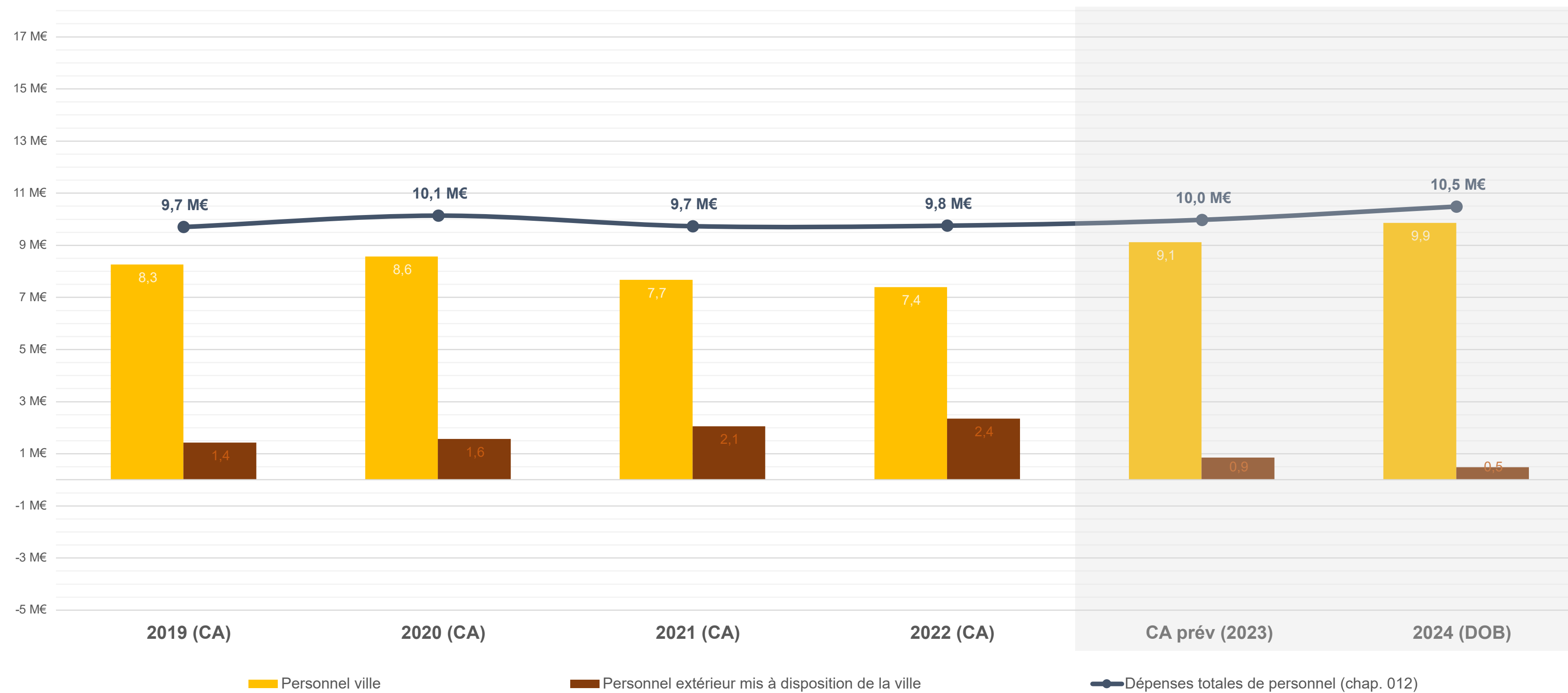
6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE





6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

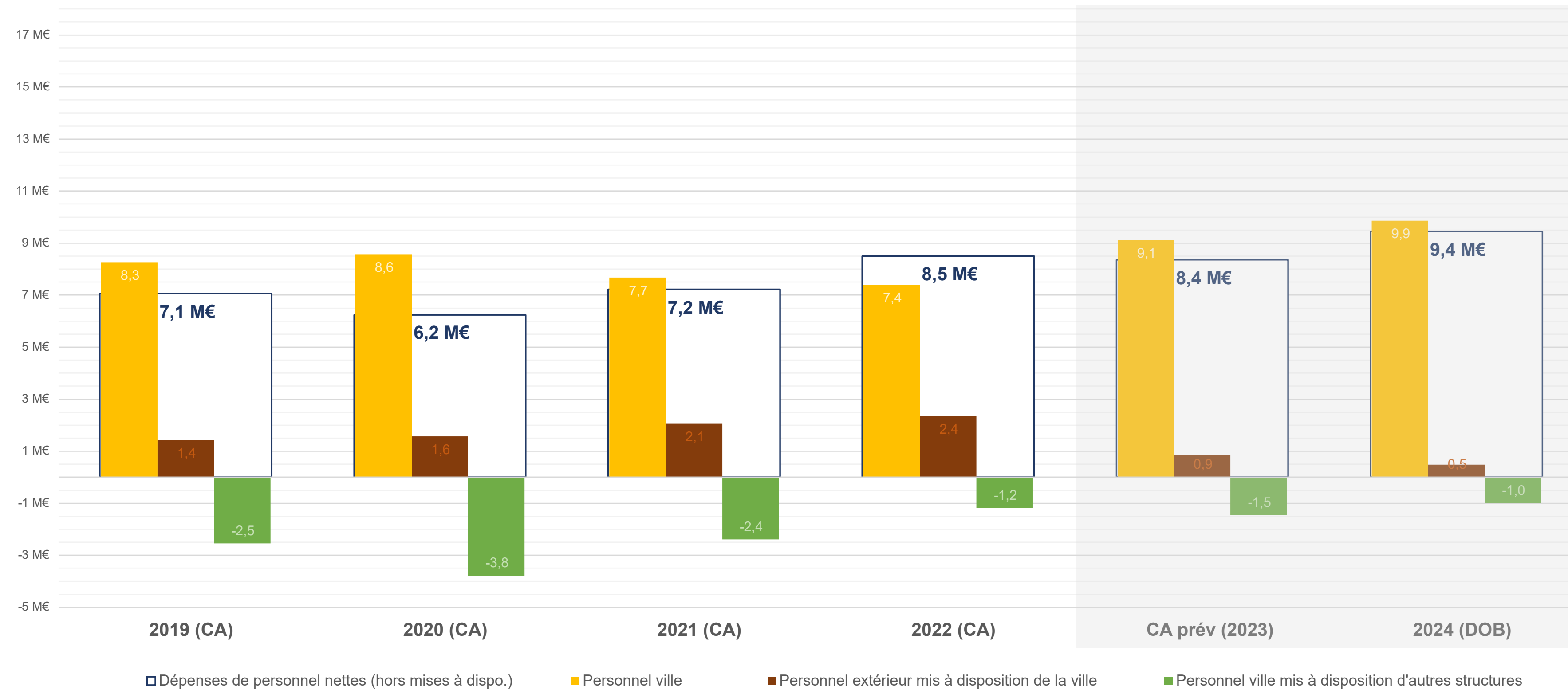
Évolution des dépenses de personnel





6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

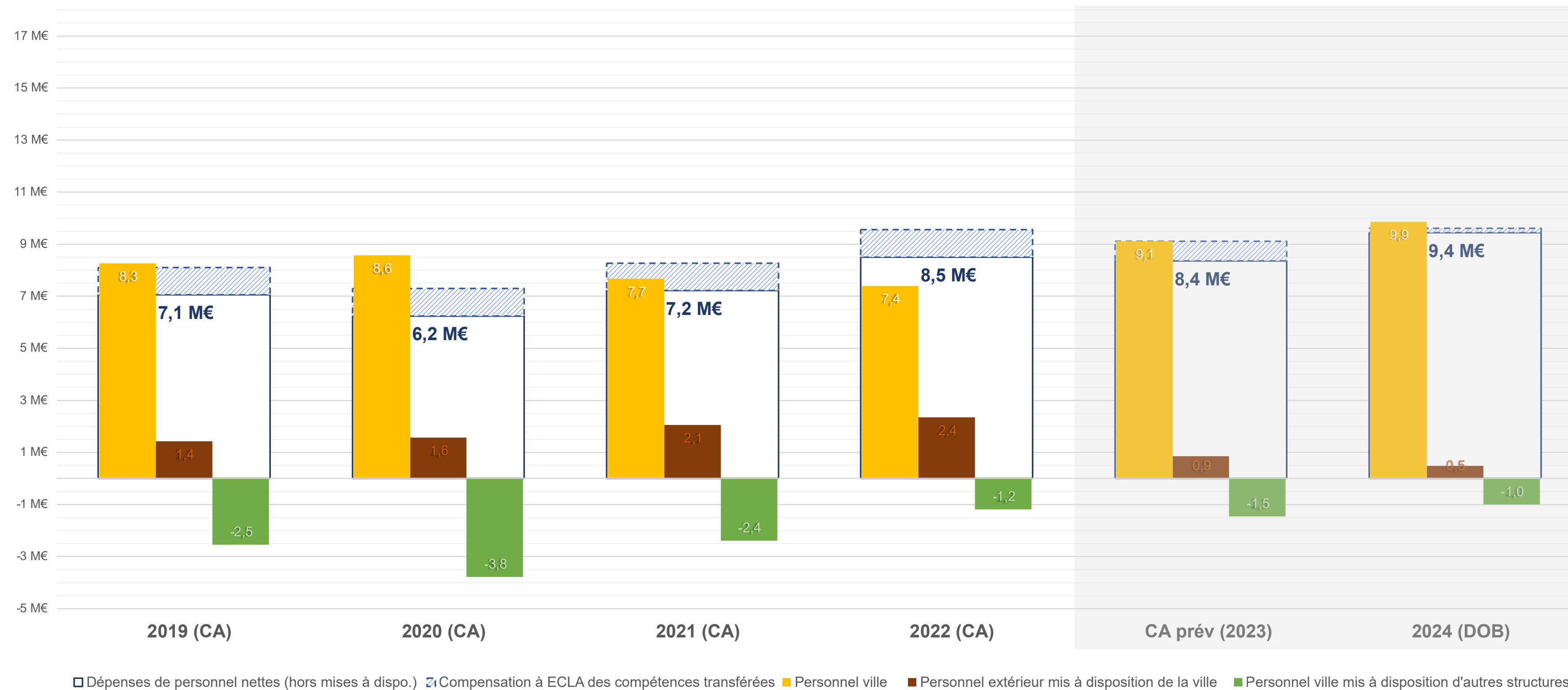
Évolution des dépenses de personnel





6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

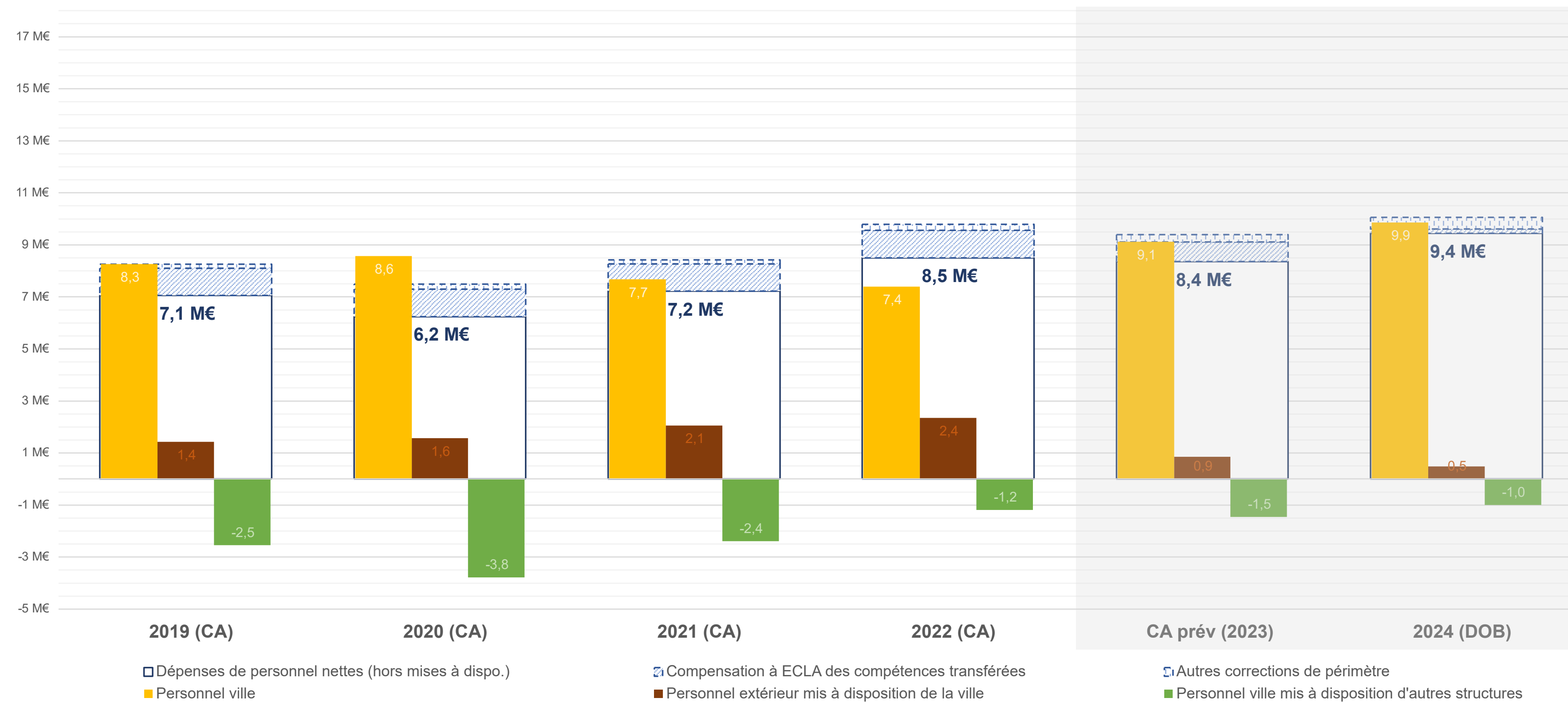
Évolution des dépenses de personnel





6. RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

Évolution des dépenses de personnel



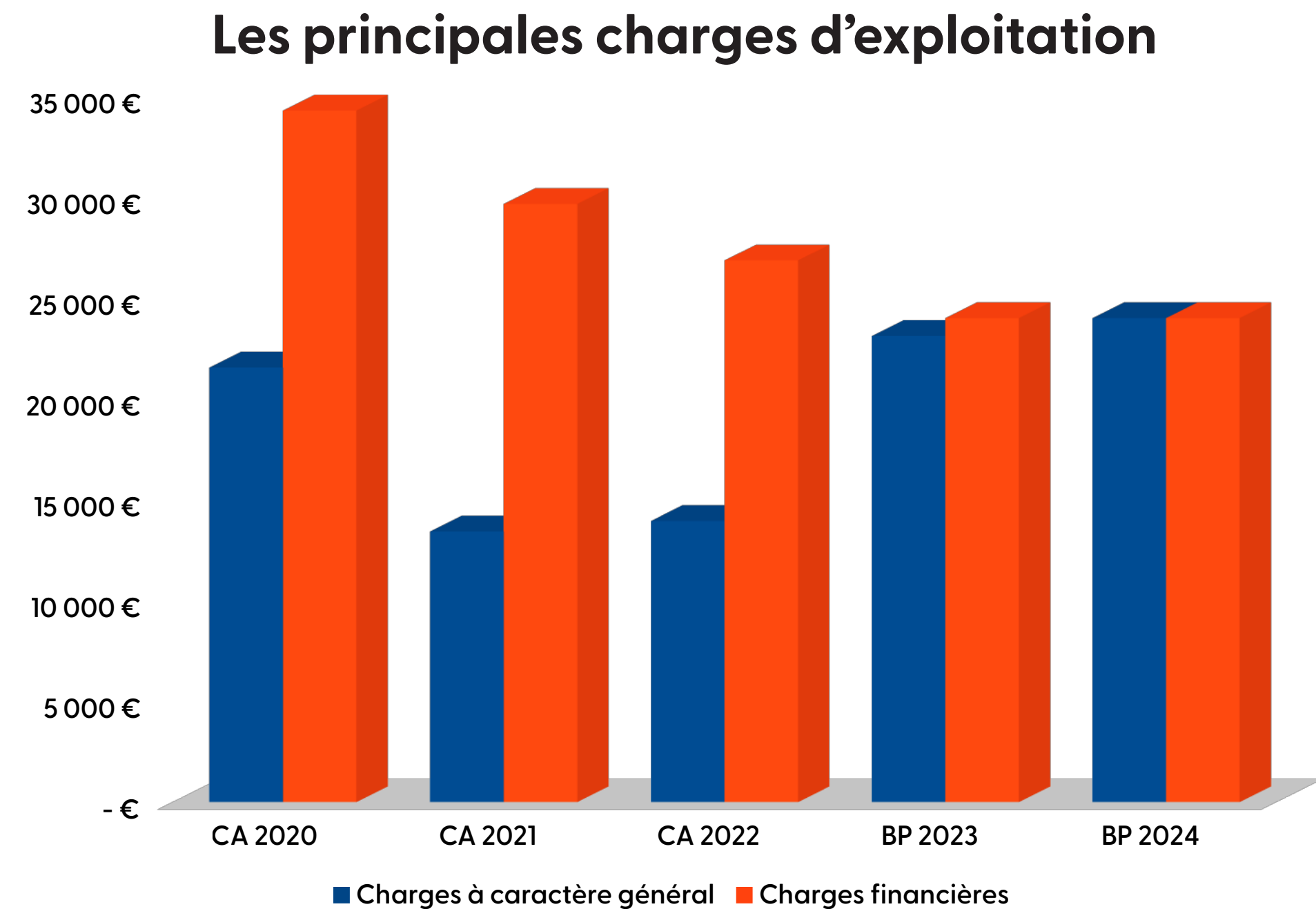
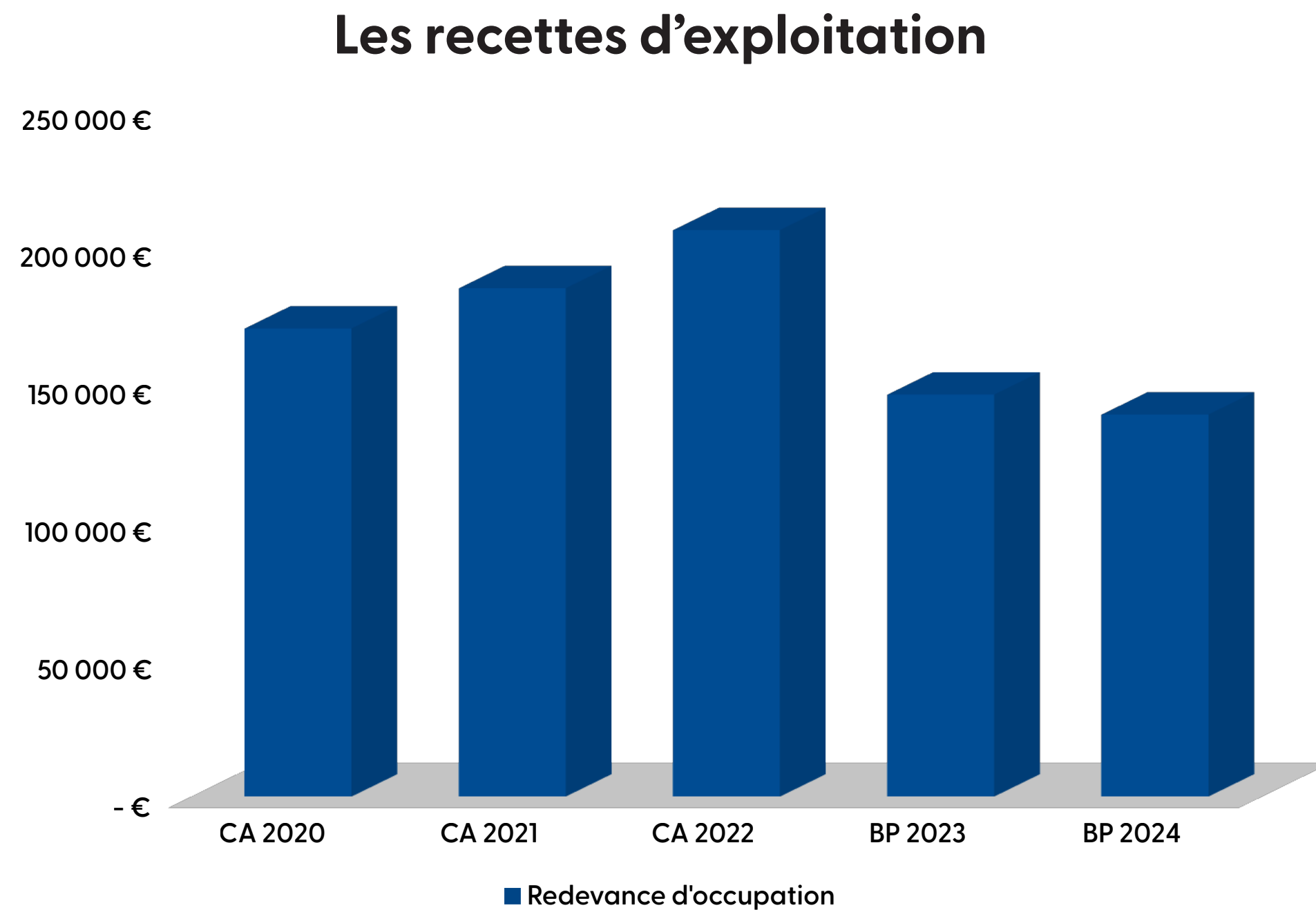


7. BUDGETS ANNEXES



7. BUDGETS ANNEXES

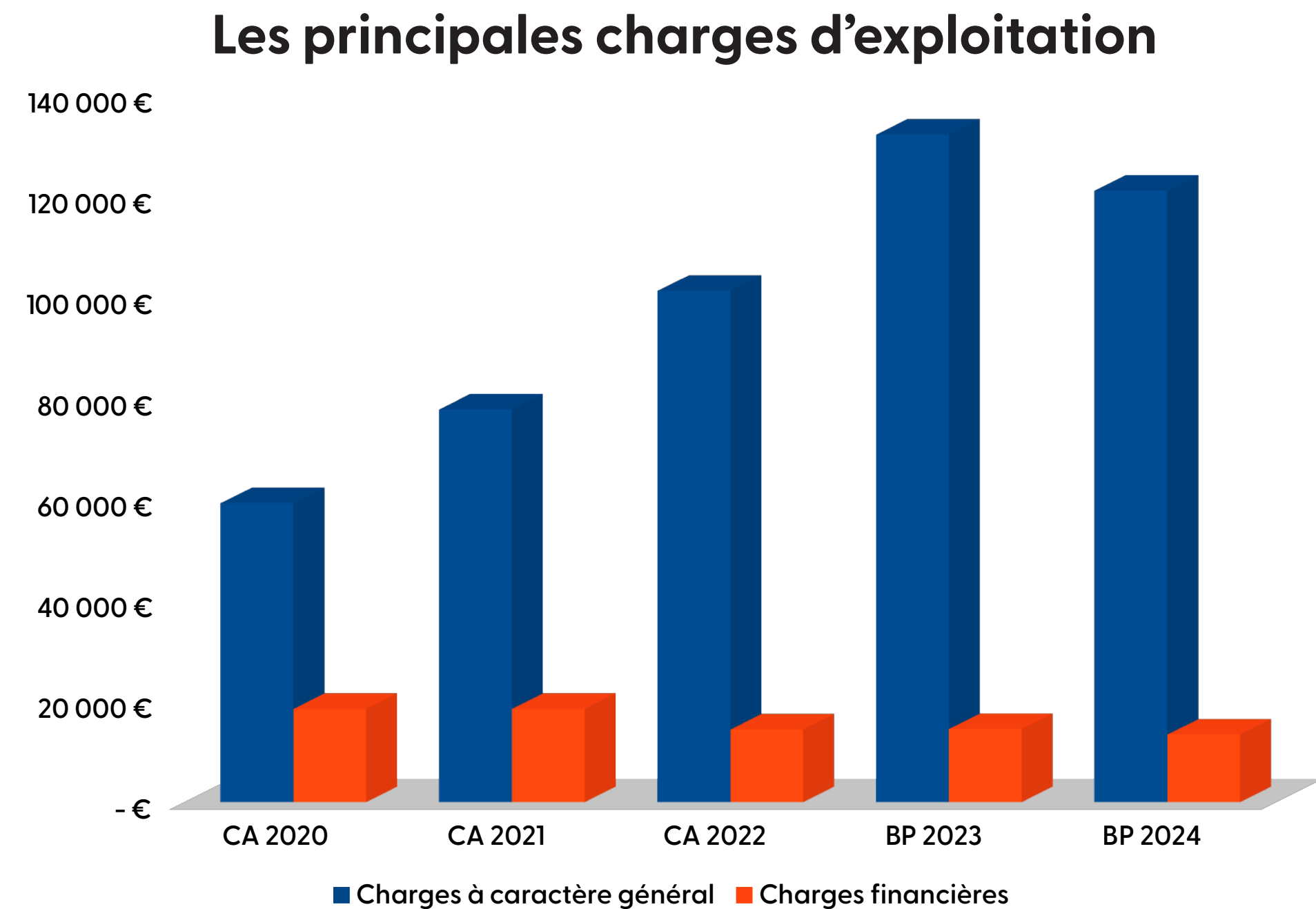
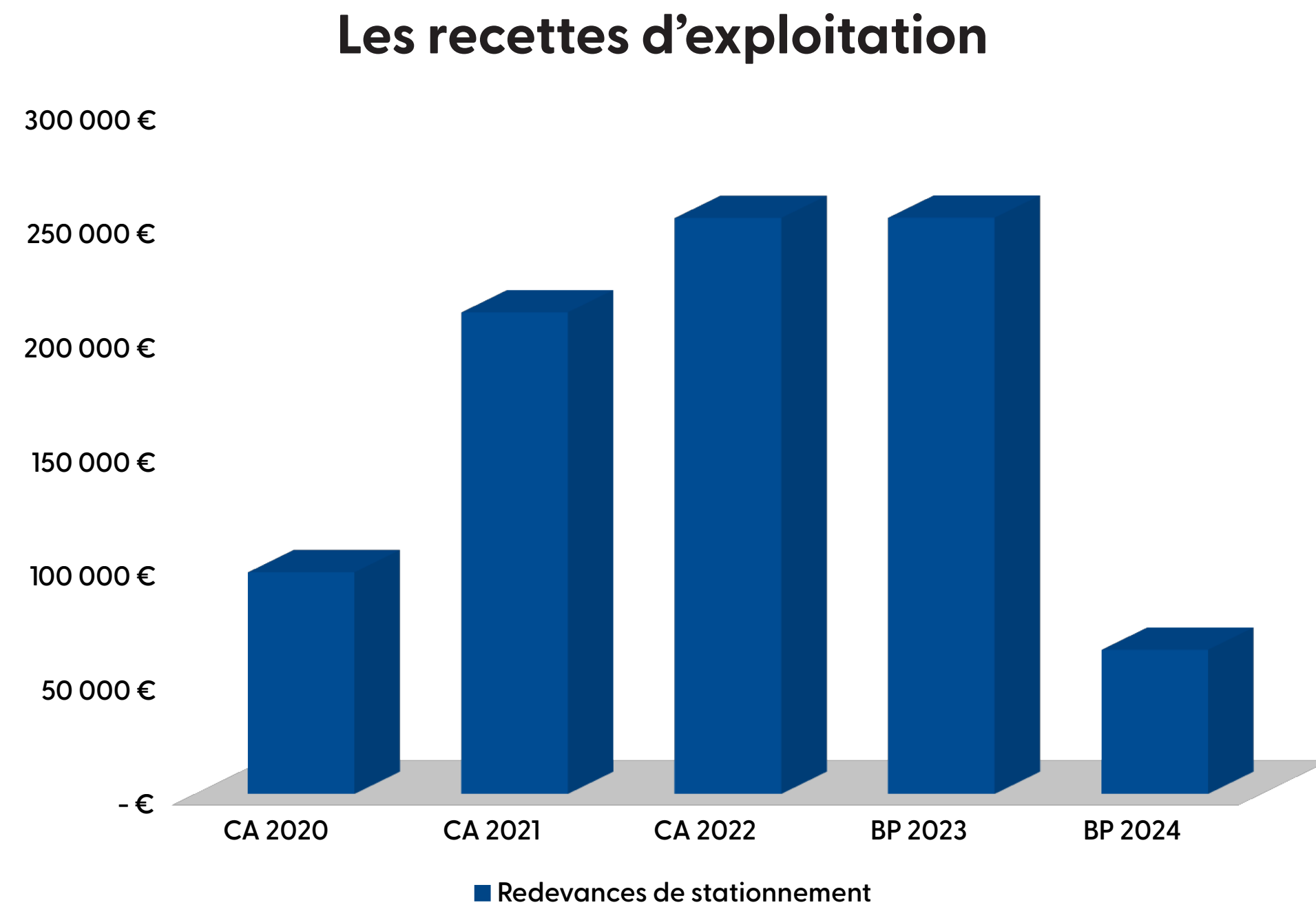
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN





7. BUDGETS ANNEXES

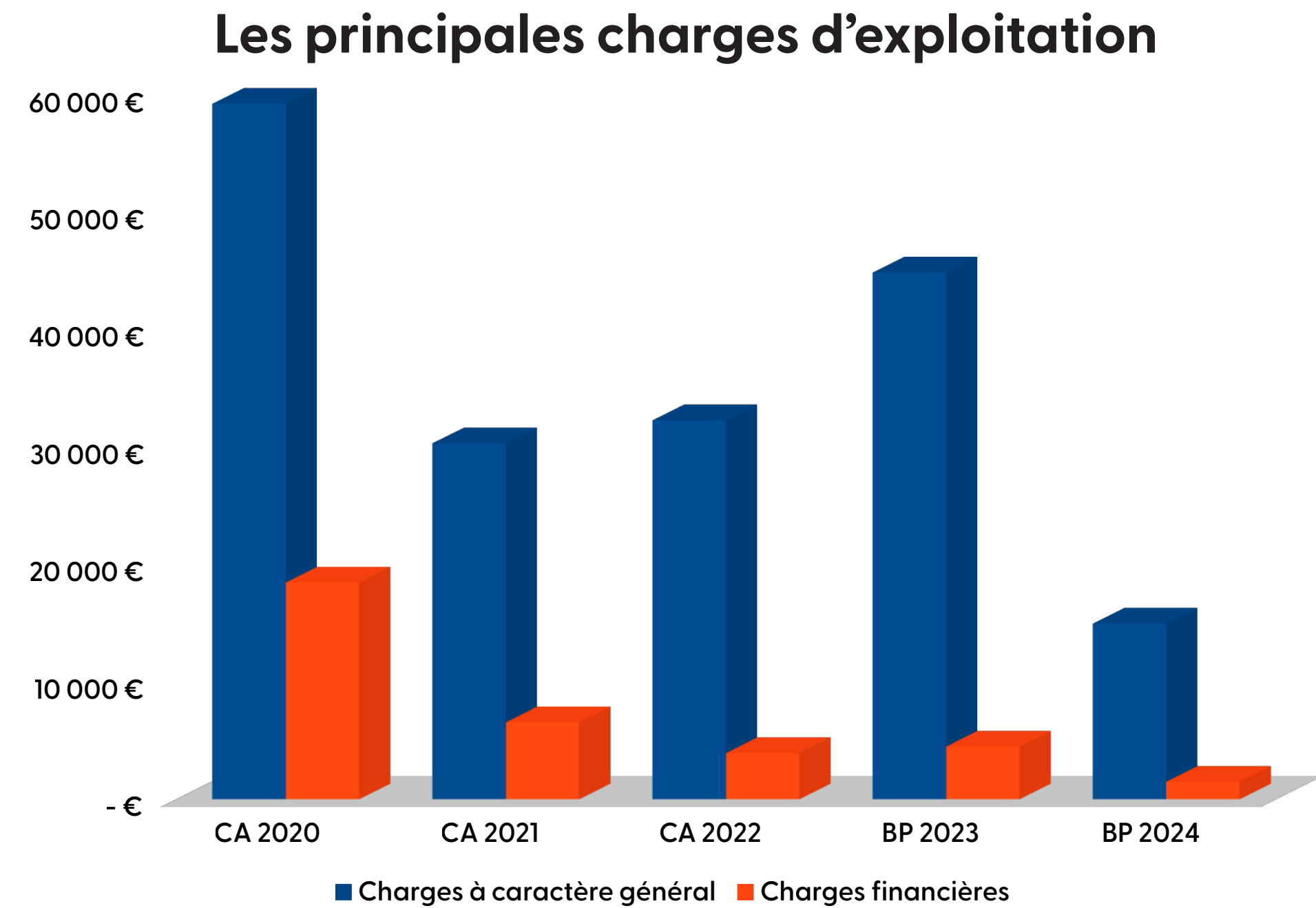
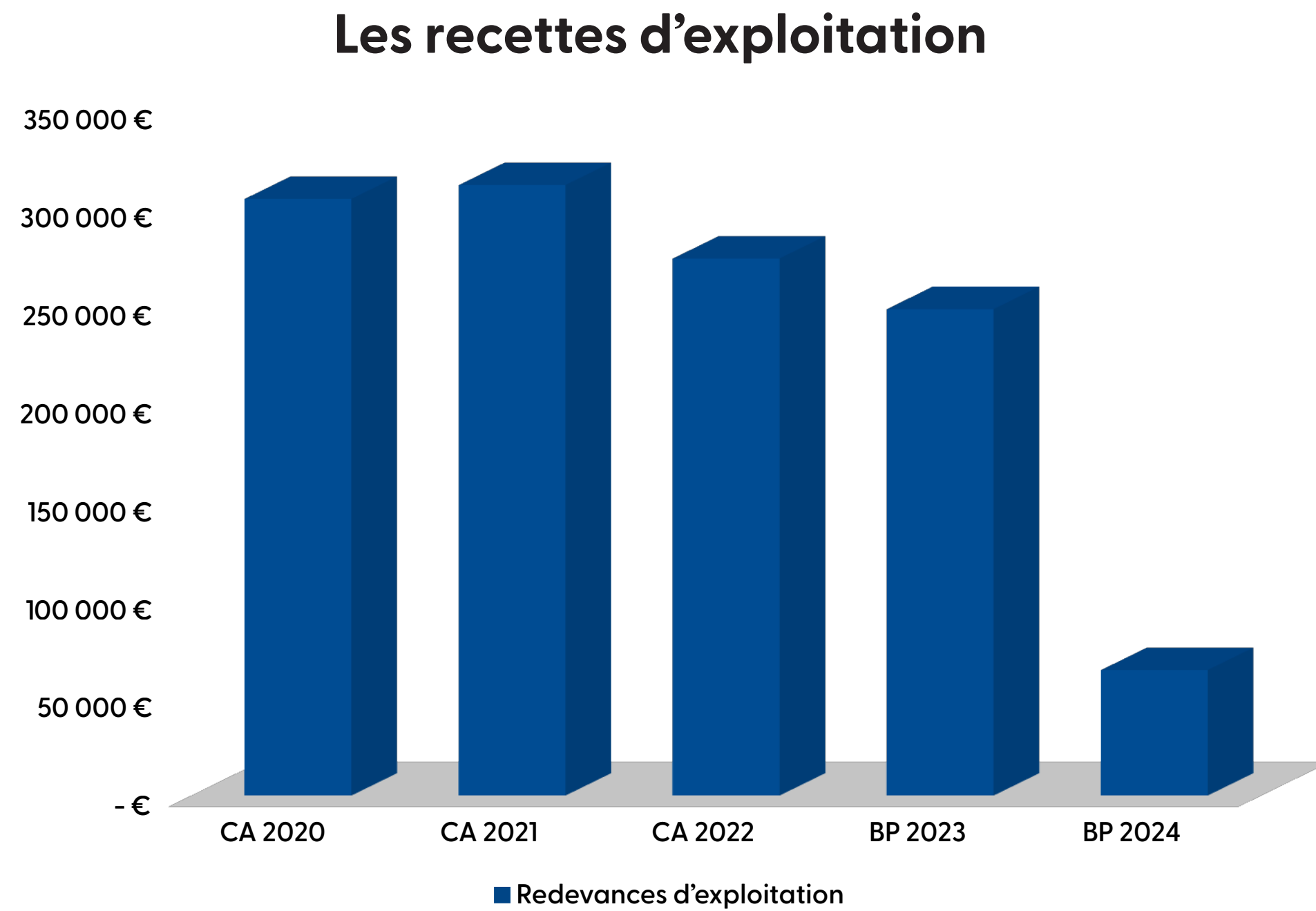
BUDGET ANNEXE PARKINGS





7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE ABATTOIR





7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ

